

LE 2 JUIN, POUR LES SALAIRES, POUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL, FERMONS LES VIES SCOLAIRES !

Depuis plusieurs semaines, dans divers départements et académies comme l'académie d'Aix-Marseille, l'Indre-et-Loire, l'Ille-et-Vilaine, l'académie de Normandie, le Tarn-et-Garonne, les AED se mobilisent ou cherchent à s'organiser pour l'augmentation de leurs salaires, l'amélioration de leurs conditions de travail... Dans un collège de l'académie d'Orléans-Tour où la totalité de la Vie scolaire était à l'arrêt le 19 mai, les AED en grève ont adopté la motion suivante dressant le constat de leur situation et leurs revendications :

« Chaque jour, nous accompagnons, écoutons, encadrons et protégeons les élèves. Pourtant, nos conditions de travail continuent de se dégrader, les moyens humains manquent et la précarité des AED reste ignorée.

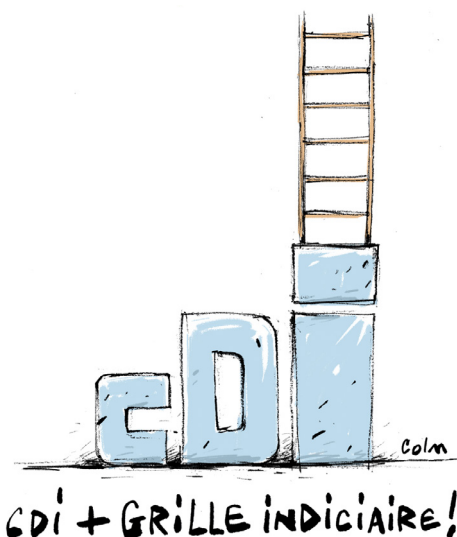
Être AED aujourd'hui, c'est aussi travailler dans des vies scolaires régulièrement en sous-effectif. Beaucoup d'entre nous cumulent ce travail avec des études, sans qu'aucun moyen de remplacement ne soit prévu en cas de partiels, d'examens ou même de maladie. Cela signifie davantage de charge de travail pour les collègues présents, une fatigue constante et des conditions d'encadrement dégradées.

À cela s'ajoute la hausse constante du prix du carburant, qui pèse lourdement sur nos salaires déjà très faibles. Pour un.e AED à temps plein, les trajets domicile-travail représentent aujourd'hui près de 7 % du salaire mensuel, et 13 % du salaire mensuel d'un.e AED à 50 % (contre environ 4 % pour un.e professeur.e, CPE ou Principal.e). Le gouvernement n'a pourtant envisagé aucune solution à ce problème.

Nous demandons : Une augmentation des salaires prenant en compte la hausse du coût du carburant ; Davantage de moyens humains ; Une réelle reconnaissance du statut d'AED même contractuel ; De meilleures conditions de travail ; La fin de la précarité des AED ; De véritables moyens de remplacement en cas d'absence, de maladie ou d'examens universitaires. »

La situation que connaissent les AED d'Orléans-Tour est la même que connaissent les AED des autres académies, et il est clair que le ministère n'apporte aucune réponse valable à leurs revendications.

Bien au contraire, le mois dernier, lors du CSA ministériel, l'administration annonçait geler la mise en œuvre de la grille d'avancement des AED en CDI et n'abonder aucune ligne budgétaire pour le mettre en place dans les Académies. L'État ne respecte même pas les décrets qu'il promulgue lui-même !



Et pour cause, à l'heure où le gouvernement Macron-Lecornu, totalement aligné sur l'escalade guerrière au plan mondial, donne la priorité aux dépenses d'armement sur tout le reste, en consacrant 36 milliards d'euros supplémentaires à la loi de programmation militaire 2024-2030, dans le cadre de l'actualisation adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale par 440 voix contre 122, et en décidant par conséquent de réaliser 6 milliards d'euros de coupes supplémentaires dans les dépenses publiques indispensables à la population (4 milliards à l'État et 2 milliards à la Sécurité sociale), tout est bon pour récupérer le moindre centime.

Conséquence : encore une fois, les AED sont maltraités par leur administration ! Non seulement ils n'obtiennent un CDI qu'au bout de 6 ans de CDD mais en plus cette

cédeisation au rabais ne leur offre aucune perspective ni professionnelle, ni financière !

Dans les semaines qui viennent, les DSDEN vont annoncer les dotations en postes d'AED pour la rentrée 2026 et la répartition dans les établissements. D'ores et déjà, des suppressions de postes sont annoncées dans plusieurs académies. Les équipes de Vie Scolaire, déjà malmenées par l'inclusion à tout prix, au détriment du bien-être de tous les élèves, vont se retrouver moins nombreuses pour gérer des élèves en grande difficulté !

Piliers des collèges et lycées, travaillant au quotidien avec les enseignants, les CPE, les chefs d'établissement mais aussi les parents, les AED sont, avec les AESH, les grands oubliés de l'institution ! Alors l'heure est venue de rappeler que, sans AED, les établissements scolaires ne peuvent pas fonctionner !

C'est pourquoi, avec l'intersyndicale nationale, CFTD EFRP, CGT Educ'action, FNEC FP-FO, SE UNSA, SNES-FSU, SNUEP-FSU, SNALC et SUD Éducation, le SNFOLC appelle les AED à se mobiliser, par la grève, les rassemblements, les manifestations, le mardi 2 juin, pour faire entendre leurs revendications !

LE "FRANCE LIBRE" SERA
PROPULSÉ PAR 2 RÉACTEURS
DERNIÈRE GÉNÉRATION



Le SNFOLC invite les AED à se réunir dans leurs établissements, avec l'ensemble des personnels afin de dresser l'état des lieux de la situation, de lister leurs besoins et de mettre en discussion l'action concrète, le rapport de force efficace, pour bloquer les budgets de guerre et d'austérité et obtenir satisfaction sur les revendications :

- ▶ L'augmentation immédiate des salaires et une grille de rémunération nationale des AED permettant une progression automatique de leur salaire sur la base de leur ancienneté ;
- ▶ L'augmentation du nombre de postes d'AED à hauteur des besoins, la création des postes et le recrutement des AED nécessaires ;
- ▶ L'accès au CDI selon des règles nationales pour les AED qui le souhaitent et la garantie de réemploi pour tous.

Élections
professionnelles
2026



du 3 au 10 décembre

je vote
FNEC FP-FO

Le mardi 2 juin

Fermons les services de Vie Scolaire et bloquons les budgets de guerre et d'austérité !

De l'argent pour les salaires, pour les postes, pour l'École publique et tous les services publics, pas pour la guerre !